

Les maires des Hautes-Alpes répondent à « L'Appel de la Forêt »

Les maires des Hautes-Alpes répondent à « L'Appel de la Forêt »

Le 11 mai 2026, l'Assemblée générale des Communes forestières des Hautes-Alpes a réuni 70 participants, maires et élus du territoire, autour des grands enjeux forestiers du département. Une mobilisation exceptionnelle qui confirme que les élus haut-alpins ont pleinement répondu à « L'Appel de la Forêt ».

Face aux défis liés au changement climatique, au risque incendie et à l'avenir de la filière bois, les Communes forestières ont rappelé le rôle central des élus locaux dans la gestion et la valorisation de ce patrimoine essentiel pour les Hautes-Alpes.

À cette occasion, les élus ont renouvelé le Conseil d'administration de l'association pour le nouveau mandat. La Présidente, Patricia Morhet-Richaud, a également été reconduite dans ses fonctions, témoignant de la confiance accordée pour poursuivre les actions engagées avec une équipe renouvelée.

À retenir :

- **La forêt, un enjeu stratégique** : patrimoine naturel, ressource énergétique, moteur économique et atout touristique pour les Hautes-Alpes.
- **Des élus mobilisés** : les Communes forestières défendent les intérêts des territoires face aux risques et aux contraintes croissantes.
- **Des avancées concrètes** : assouplissement du régime forestier, maintien de la TVA à 10 % sur les travaux, amélioration des règles liées au débroussaillage obligatoire et défense des prérogatives communales.
- **Une association renforcée** : 120 communes adhérentes et une organisation consolidée au service des élus et des projets locaux.

Les élus ont également fixé les grandes priorités du nouveau mandat : adapter les forêts au changement climatique, renforcer la prévention des incendies, soutenir la filière bois locale et faire du Bois des Alpes un matériau phare des projets liés aux Jeux olympiques et paralympiques.

Lors de son rapport moral, la Présidente a rappelé :

« Les enjeux de la forêt et du bois sont nombreux et rythment la vie municipale au quotidien : renouveler et préserver nos forêts, assurer la sécurité de nos administrés, développer la filière bois locale et les circuits courts vecteurs d'emplois, valoriser le bois source d'énergie et de construction durable, renforcer la sensibilisation citoyenne, organiser l'accueil du public... Aucune commune, qu'elle soit propriétaire ou pas, ne peut désormais dire que la forêt ne la concerne pas.

[...]

Aujourd'hui notre association est pleinement en ordre de marche pour engager les travaux du nouveau mandat, avec des adhésions toujours à la hausse, une équipe opérationnelle et des partenariats renforcés nous permettant d'être aux côtés des élus locaux. Tout est réuni pour qu'ensemble nous fassions des forêts de nos communes des espaces de vie respectueux et porteurs d'avenir pour nos territoires. »

CONTACT

Marine OLIVEIRA — Chargée de communication
Communes forestières Provence-Alpes-Côte d'Azur
07 57 08 16 22 · marine.oliveira@communesforestieres.org